



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 20 MARS 2009**

L'an deux mil neuf, le vendredi 20 mars 2009, à 18 heures, les membres composant le Conseil Municipal de Cervione se sont réunis dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville après convocation légale, conformément à l'article L. 2121 .10 du Code Général des Collectivités Territoriale, sous la Présidence de Monsieur Marc Antoine NICOLAI, Maire.

Etaient présents :

Mme : CASASCO-PIACENTI Corinne ; GIOVANETTI Dominique
Mrs: NICOLAI Marc Antoine, PIEZZOLI Antoine; LORENZONI AD; GIRALDI Edouard; CECCARELLI Claude; RUTILI Marc; BELLAGAMBA Antoine; NICOLAI PL; BERENI Serge; GREGO AT; GREGO François ; GERONIMI JV

Etaient absents :

Mrs.: SAVELLI JL; CESARINI Charles; PAOLI JJ

Absents excusés ayant donné pouvoir :

BALDASSARI Claude ayant donné pouvoir à GERONIMI JV
BERNARDINI JL ayant donné pouvoir à Marc Antoine NICOLAI

La séance est ouverte à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Marc Antoine NICOLAI, Maire. Il fait part des excuses et des pouvoirs des conseillers municipaux absents.

Monsieur Serge Bereni est nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

I - APPROBATION DU PROCES VERBAL, EN DATE DU Vendredi 20 mars 2009 :

Le Conseil Municipal,
 Sur la proposition de Monsieur le Maire,
 Vu l'article L. 2121.29 du CGCT,
 Approuve le procès-verbal de séance du conseil municipal en date du Vendredi 20 mars 2009.

II - : Approbation du compte administratif 2008

Le conseil municipal est invité à délibérer sur le compte administratif de l'année 2008.

Section de fonctionnement

Total des dépenses 2008 : 1 178 990,82€

Total des recettes 2008 : 1 362 047,16€

Section d'investissement :

Total des dépenses 2008 : 1 225 755,13€ (dont 212 222€ de restes à réaliser reportés en N+1)

Total des recettes 2008 : 1 205 143,63€ (dont 250 828€ de restes à réaliser reportés en N+1)

RESULTAT DE L'EXERCICE

Total des dépenses : 2 404 745,95€

Total des recettes : 2 567 190,79€

Résultat : + 162 444.8€

Le Conseil Municipal,
 Oûi l'exposé de Monsieur le Maire,
 Après en avoir délibéré,
 A l'unanimité,

Approuve le compte administratif 2008.

III - Vote du budget primitif 2009:

Le conseil municipal est invité à délibérer sur le budget primitif 2009.

FONCTIONNEMENT					
1 473 937 €					
chap	DEPENSES		chap	RECETTES	
	DEPENSES REELLES			RESULTAT REPORTE	162445 €
011	Charges à caractère général	285 850 €	013	Atténuation de charges	31 000 €
65	Charges de gestion courante	200 539 €	70	Produits des services	62 100 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	701 120 €	73	Impôts et taxes	474 955 €
66	Charges financières	35 308 €	74	Dotations	691 437 €
67	Charges exceptionnelles	13 100 €	75	Autres produits de gestion courante	52 000 €
023	<i>Virement section investissement</i>	<i>238 020 €</i>			
INVESTISSEMENT					
1 020 357 €					
chap	DEPENSES		chap	RECETTES	
	DEPENSES REELLES	961 139 €		RECETTES REELLES	782 337 €
	Report reste à réaliser	212 822 €		RECETTES D'EQUIPEMENT	453 314 €
	Dépenses d'équipement	690 270 €	13	Subvention d'investissement	202 486 €
	Emprunt	58 647 €	10	Report subvention N-1	250 828 €
	SOLDE	59 217 €	10	RECETTES FINANCIERES	329 023 €
			1068	Dotations (FCTVA, TLE...)	85 000 €
			024	Excédents	20 612 €
				Produit des cessions	223 411 €
			021	<i>Virement section fonctionnement</i>	<i>238 020 €</i>
BUDGET 2009					
2 494 295 €					

Le Conseil Municipal,
 Oui l'exposé de Monsieur le Maire,
 Après en avoir délibéré,
 A l'unanimité,

Approuve le budget primitif 2009.

QUESTIONS DIVERSES :**Réhabilitation de l'ancien hôtel St Alexandre**

Le maire informe les conseillers que la mutuelle familiale de la Corse, après un déplacement sur site, devrait proposer d'ici le mois de Juin une solution pour la réhabilitation de l'hôtel St Alexandre : une maison d'anciens, un centre médicalisé ou des appartements.

Investissements de la mairie

Le maire informe les conseillers de l'état des investissements de la mairie.

Travaux d'enfouissement des lignes

Le maire informe que des travaux d'enfouissement des lignes électriques vont démarrer dans quelques semaines. Ce projet est cofinancé par EDF (40%), la mairie de Cervione (15%), l'office de l'environnement de la Corse (13.73%), le SIEGNNE (15%) et le Conseil général de la Haute Corse (16.27%).

U Casone

Le maire informe les conseillers que le dossier Casone est toujours en cours et qu'une étude de faisabilité technique devra être réalisée.

Couverture du stade de Prunete avec des panneaux solaires photovoltaïque

Le maire informe les conseillers qu'une étude va être réalisée pour couvrir le terrain de boule de Prunete, avec des panneaux solaires photovoltaïques. Au préalable, il est nécessaire d'avoir l'accord de la société EDF. Cet investissement permettra de trouver une solution pour l'éclairage du site dans le respect de l'environnement.

Cantine

Le maire informe les conseillers qu'à la rentrée 2009, les élèves de l'école maternelle et de l'école primaire devraient monter manger à la cantine du collège. Des discussions sont en cours avec la direction du collège dont la Principale est notre concitoyenne Madame Babeth Mazzieri.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

Fait à Cervione, le mardi 23 juin 2009.

Le Maire

M.A NICOLAI